
ICANN75 | Réunion générale annuelle – Comment ça marche : Politiques de l'ICANN
Lundi 19 septembre 2022 – 13h15 à 14h30 KUL

SIRANUSH VARDANYAN : N'oubliez pas de vous mettre sur Zoom car il y aura des questions qui seront posées dans Zoom.

Je vais vous dire que je suis impressionnée par votre implication active dans la séance de questions et réponses. Ma suggestion pour le forum public que nous aurons le dernier jour, il concerne les sujets qui se rapportent à l'Afrique par exemple ou à une autre communauté, par exemple vous avez posé des questions sur les questions linguistiques ou un événement relatif à l'Afrique, si vous pouviez vous asseoir, vous mettre ensemble pour émettre une déclaration commune au nom des boursiers d'Afrique, cela faciliterait la transmission de l'idée à la partie où vous souhaitez qu'elle aboutisse, car sinon, tout sera morcelé. Je crois que ce serait formidable si vous pouviez travailler ensemble pour élaborer une déclaration générale avec quelques points. Il ne s'agirait pas évidemment d'avoir les 32 boursiers dans une file d'attente. Essayez de créer une déclaration générale ou deux ou trois points clés importants. Je sais que c'est différent pour les différents pays, bien sûr, mais il y a des approches générales.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Vous ferez bonne impression en utilisant cette approche. C'est une déclaration générale au nom de tel petit groupe, etc.

Il y a eu de très bonnes questions qui ont été posées, je ne dirais pas le contraire, mais réfléchissez à cela à l'avance car ce n'est pas l'endroit pour simplement venir au micro et prendre la parole ; il faut que cela soit réfléchi, bien rédigé. Pour la prochaine fois pour le forum public, ce sera une autre opportunité pour poser des questions. Soyez préparés, d'accord ? Est-ce que cela fait sens ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Oui, c'est bon. Je pense que tous ceux qui sont présents peuvent rejoindre le groupe WhatsApp que nous avons.

SIRANUSH VARDANYAN : Chers amis, souvenez-vous de la mission de l'ICANN. Si vous souhaitez soulever quelque chose, il faut que cela reste dans le cadre de la mission de l'ICANN. Tout ce que vous avez concernant le contenu n'entre pas dans le cadre de la mission de l'ICANN. Donc révisez votre propos, votre déclaration. C'était un retour simplement pour l'avenir. Cela ne fait pas partie de notre séance.

Pouvons-nous lancer l'enregistrement s'il vous plaît ?

Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue à notre séance sur l'élaboration de politiques au sein de l'ICANN. C'est une séance

très intéressante. Je demande toujours à mes collègues chargés des politiques de venir faire une intervention, car c'est l'une des activités clés de l'ICANN et de sa mission. J'apprécie énormément le soutien de mes collègues de l'équipe chargée des politiques.

J'ai le plaisir aujourd'hui de vous présenter mes collègues Ozan Sahin et Chantelle Doerksen de l'équipe chargée des politiques. Et il y a aussi Carlos, je crois l'avoir vu. Est-il parti ? Il nous rejoindra dans quelques instants. Ils parleront de l'élaboration des politiques à l'ICANN. Cela fait partie du travail de l'ICANN de façon importante. Je sais qu'il y aura beaucoup de questions. Je vous encourage à rejoindre Zoom pour y poser des questions. Nous allons essayer de couvrir les grandes lignes et si vous avez des questions, veuillez les écrire et nous y reviendrons après les présentations.

Sans plus attendre, je voudrais donner la parole à Ozan. Ozan, à vous la parole.

OZAN SAHIN :

Merci beaucoup Siranush. Bonjour à tous, bienvenue à Kuala Lumpur. Je suis très heureux d'être ici avec vous en personne et merci à tous les participants qui nous rejoignent en virtuel. Je m'appelle Ozan Sahin, je suis basé en Turquie. Je suis membre de l'équipe d'élaboration de politiques de l'ICANN et avec Chantelle

Doerksen, nous allons vous présenter l'élaboration de politiques au sein de l'ICANN.

Aujourd'hui, nous allons prendre le temps de répondre à vos questions. Nous avons des diapositives, mais nous vous encourageons à poser des questions. Nous ne serons pas obligés de passer en revue toutes les diapositives. Nous allons répondre à vos questions. Pouvons-nous passer à la diapo suivante s'il vous plaît ?

SIRANUSH VARDANYAN : Sachez que cette présentation PowerPoint est aussi disponible sur le site.

OZAN SAHIN : Merci. Aujourd'hui, nous allons faire un survol de l'élaboration de politiques dans les trois organisations de soutien et ensuite, au sein des comités consultatifs, nous allons parler du processus et si le temps le permet, nous allons parler de la fonction de soutien d'élaboration de politiques. Il y aura une séance séparée de questions et réponses. Vous pouvez cependant poser vos questions à n'importe quel moment. Commençons par la diapositive suivante, l'ICANN et sa structure.

Vous le savez peut-être, l'ICANN a trois piliers : la communauté ICANN, le Conseil d'Administration de l'ICANN et l'organisation

ICANN. La communauté élabore les politiques et émet des conseils sur les politiques élaborées. Le Conseil d'Administration révisé les politiques qui ont été élaborées et demande à l'organisation de les mettre en œuvre le cas échéant. Il y a aussi l'organisation ICANN qui soutient la communauté dans le processus d'élaboration des politiques.

Maintenant, nous commençons par les trois organisations de soutien, tout d'abord l'ASO, l'organisation de soutien à l'adressage qui travaille au protocole, donc à tout ce qui concerne les politiques de protocole Internet. Ensuite, nous avons la ccNSO, l'organisation de soutien pour les extensions géographiques et enfin, l'organisation de soutien aux extensions génériques, la GNSO. Il s'agit des politiques relatives aux domaines de premier niveau génériques.

Cette diapositive est très chargée. Il s'agit des processus dans les trois organisations, ASO, ccNSO et GNSO. Et vous verrez des similitudes dans la façon dont ces politiques sont élaborées dans ces trois organisations de soutien. Vous verrez aussi l'identification du problème, l'établissement de la portée du problème, la formation de groupes de travail, etc. Aujourd'hui, nous allons nous concentrer sur l'élaboration de politiques au sein de la GNSO et je crois que ma collègue Chantelle va vous montrer le lien vers cette diapositive.

La GNSO élabore des politiques concernant les gTLD, par exemple .com, .org, .brand, etc. C'est le conseil de la GNSO qui gère l'élaboration de politiques gTLD. Quand on parle de ce conseil de la GNSO, il y a donc des groupes de parties prenantes qui nomment des conseillers à l'organe exécutif. Et il y a quatre groupes de parties prenantes. Revenez à la diapositive précédente, je crois qu'il y a un problème au niveau de l'avancement des diapositives.

Vous voyez les quatre groupes de parties prenantes qui nomment des conseillers au sein du conseil. Il y a les différents groupes de parties prenantes. Vous voyez à gauche le groupe de représentants des entités commerciales et à droite, vous voyez le groupe des représentants des entités non commerciales. Vous avez ces groupes qui constituent la chambre des parties non contractantes.

Ensuite, vous voyez les unités constitutives. Pour les unités constitutives commerciales, il y a les unités constitutives commerciales relatives à la propriété intellectuelle et celles qui sont liées aux services Internet. Il y a aussi la NCUC et aussi tout ce qui a trait aux opérations pour les associations à but non lucratif. Tout cela a pour but de représenter la diversité des points de vue au sein du conseil.

Dans la diapositive suivante, nous voyons le début de l'élaboration de politiques. Sur cette diapositive, vous voyez des

flèches à gauche et à droite. Les flèches indiquent les opportunités de contributions venant de l'extérieur dans l'élaboration de politiques. Par exemple la phase d'identification du problème ne se déroule pas simplement au conseil de la GNSO, mais il y a aussi le Conseil d'Administration qui peut identifier une thématique. Le conseil de la GNSO examine cette thématique et verra s'il y aura consensus. C'est d'abord l'identification et ensuite, la deuxième phase, c'est le fait d'établir le problème. Si la GNSO considère qu'il y aura consensus, alors il y aura un rapport thématique préliminaire. Ensuite, le personnel de l'Org émet un rapport thématique préliminaire qui sera présenté pour commentaires publics. Vous voyez une flèche à gauche car le rapport thématique préliminaire est émis aux fins de commentaires publics et la GNSO pourra apporter ses contributions.

Suite à la révision dans le cadre des commentaires publics, cela veut dire qu'il y aura des commentaires de la part des différents groupes qui émettront leurs points de vue, ces points de vue seront pris en compte et le rapport thématique final sera soumis à la lumière de ces contributions. Le conseil de la GNSO tient compte de ce rapport thématique final et cela donc met fin à la phase d'établissement du problème et ensuite, il y a la décision qui doit être prise, de savoir s'il faut initier un PDP. Le cas échéant, le conseil de la GNSO établit une charte destinée au groupe de travail sur l'élaboration de politiques. Dans la formation de ce

groupe de travail, il n'y a pas simplement la structure GNSO qui intervient. Vous voyez une flèche, cela veut dire qu'il y a des contributions qui proviennent de l'extérieur de la GNSO.

C'est la fin de la phase initiale qui nous emmène à la phase suivante, c'est-à-dire la formation du groupe de travail. C'est l'étape la plus longue. Toutes ces étapes ne se déroulent pas en un jour, il peut s'agir de plusieurs années qui seront nécessaires car de nombreuses discussions seront nécessaires, de nombreuses réunions. Le groupe de travail délibère, tient compte des différents points de vue et suite à ces délibérations, un rapport initial est émis et il est soumis à commentaires publics pour obtenir des retours de l'extérieur. Après la révision de ces commentaires, le groupe de travail crée un rapport final qui sera soumis au conseil de la GNSO.

Ensuite arrive la phase de libération sur le rapport final. Le conseil de la GNSO examine le rapport final, détermine s'il doit être adopté. S'il est adopté, ce rapport est soumis au Conseil d'Administration de l'ICANN aux fins d'examen. Il y a aussi une opportunité de commentaires publics. Le Conseil d'Administration de l'ICANN consulte la communauté ainsi que le GAC. Si le Conseil d'Administration adopte les recommandations émises, elles seront adoptées sous forme de politiques.

Voilà comment ces politiques sont élaborées. Cela peut prendre plusieurs années et peut-être un processus prolongé. Je vais

m'arrêter ici pour savoir si vous avez des questions à ce stade. Je vais aussi voir s'il y a des questions sur Zoom.

SIRANUSH VARDANYAN : Je ne vois pas la question.

OZAN SAHIN : Encore une fois, levez la main si vous avez des questions. Je vois des mains levées. Allez-y, prenez la parole.

PUTERI AMEENA : Je m'appelle Pueteri Ameena, je viens de Malaisie, je suis boursière pour la première fois l'ICANN et je parle de la part de Youth for IT.

Puisque ce processus a l'air d'être long, y aurait-il des façons ou des manières d'accélérer ce processus ?

OZAN SAHIN : Merci pour la question. Il y a eu beaucoup de questions sur le sujet. Il n'y a pas de calendrier défini, mais bien sûr les groupes de travail sélectionnent leur leadership et ceux-ci peuvent mettre en place un calendrier spécifique pour améliorer ces processus. Nous avons vu une amélioration ces derniers temps et nous avons vu des processus qui ont été mis sur le calendrier. On a vu qu'il y a eu du suivi par rapport aux projections. Vous savez, lorsque le

processus commence, il y a eu des études sur les projections par rapport au calendrier actuel. Il y a des manières de projeter les résultats, savoir combien de temps il reste sur le calendrier et ainsi, on peut étudier les données des résultats.

MUHAMMAD UMAI ALI : J'ai une question. Je m'appelle Muhammad Umair Ali, je viens du Pakistan.

Vous avez mentionné le fait que tout cela prend beaucoup de temps pour que ces politiques soient adoptées. Nous sommes tout à fait conscients, parce que dans notre secteur, comme vous le savez dans l'industrie technologique, tout va très vite. Donc comment gérez-vous cela ?

OZAN SAHIN : Je pense que c'est aussi une très bonne question quand on pense à ce processus et au calendrier ou à la chronologie des étapes. Le groupe de travail, bien sûr, est tout à fait conscient des technologies émergentes, du fait que les choses aillent plus vite maintenant. Il y a des modifications dans les recommandations de politique. La plupart du temps, pour le leadership des groupes de travail, ils sont tout à fait conscients des modifications qui sont en cours et ils prennent cela en compte lors de l'élaboration des politiques.

SIRANUSH VARDANYAN : Il y a des questions à distance et il y en a une d'un boursier du Zoom : « Y a-t-il des moments où le Conseil d'Administration a rejeté une proposition ? Et si oui, pourquoi ? »

OZAN SAHIN : Merci de votre question. Je n'ai pas de réponse à ce sujet, à savoir si le Conseil d'Administration aurait rejeté une proposition. Mais la plupart du temps, le Conseil d'Administration reçoit des mises à jour régulières de tous les groupes de travail et dans ces mises à jour, ces rapports, si les différents groupes de travail et le Conseil notent qu'il y a des questions qui pourraient poser problème dans l'avenir, ils s'engagent à communiquer avec la communauté. Mais je ne suis pas très sûr si cela a été le cas auparavant.

CHANTELLE DOERSKEN : Merci Ozan. Je ne me souviens pas s'il y a eu de tels exemples dans le passé, mais comme l'a dit Ozan, le conseil de la GNSO travaille avec tous les groupes de travail et cette discussion se produit durant les étapes finales des rapports. C'est une très bonne question, mais je n'en ai pas la réponse.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci [Mustafa] de poser cette question. Si vous avez des questions supplémentaires ou d'autres commentaires, ajoutez-les dans le chat sur Zoom ou vous pouvez bien sûr lever la main sur Zoom et nous parler pour que vous sentiez que vous faites vraiment partie de ce groupe et que vous ne soyez pas forcément seulement à distance.

Il y a une question de la part de Levy. Levy est là. Il peut poser sa propre question.

LEVY SYANSEKE : Je suis boursier, je viens de la Zambie. Quand on examine ce processus que vous avez souligné, je vois que cela prend énormément de temps. Comment l'ICANN fait le suivi de tout cela par rapport à la technologie ? En ce moment, les processus sont beaucoup plus rapides, les choses se développent plus rapidement ; il est donc très long de proposer des politiques. Alors, comment faites-vous l'équilibre entre tout cela ? L'élaboration de politique est très lente et tout va très vite dans le monde actuel.

OZAN SAHIN : Oui, c'est lié à toutes les questions que nous avons reçues jusqu'à présent sur le même sujet. D'ailleurs, j'ai vu plusieurs d'entre vous durant la session préalable, je sais que vous avez posé ce genre de questions. Quand les dirigeants ont fourni leurs objectifs

stratégiques durant cette session, vous avez peut-être entendu David Olive, qui est à la tête des fonctions d'élaboration de politiques, mentionner le fait qu'ils aient un système pour faire le suivi. Donc c'est une amélioration dans le processus. Ce groupe de travail et le conseil de la GNSO ont commencé à faire le suivi de ce processus d'élaboration et à étudier un peu plus les calendriers, à savoir quels ajustements ou modifications doivent être proposés. Il y a un suivi de cette chronologie, de ce calendrier et ils essaient d'améliorer ce procédé.

GABRIEL KARSAN :

Bonjour, je suis Gabriel Karsan de Tanzanie. Je suis boursier ICANN. Lorsqu'il s'agit de créer ces politiques de la part de la GNSO, comment mesurez-vous les opinions des utilisateurs finaux lors de ces processus ?

OZAN SAHIN :

Merci de votre question. Quand j'ai commencé à faire cette présentation sur le processus utilisé par la GNSO, je voulais montrer aussi qu'il y a des opportunités pour l'inclusion au sein de toutes les communautés de l'ICANN. Chacune de ces étapes, lorsque vous avez vu toutes ces flèches à droite et à gauche, comme vous le voyez à l'écran, vous voyez qu'il y a là des questions d'identification, on vous parle des documents qui sont soumis au PDP, on vous explique aussi le genre de groupes de

travail que vous pouvez rejoindre ; les informations sont publiées. Vous pouvez aussi participer à ces groupes de travail. Cela vous permet de proposer vos idées. La GNSO et son conseil, la structure est composée de groupes de travail. La communauté peut faire partie de ces groupes de travail et faire part de ses opinions.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Oui, tout cela est très complexe. Lorsqu'il s'agit des utilisateurs finaux, comment peuvent-ils comprendre tout processus s'ils ne font pas partie de la communauté ICANN ? Comment peuvent-ils être sûrs d'être représentés ?

OZAN SAHIN : Merci de votre question de suivi. Je suppose qu'un nouveau venu qui n'a pas l'habitude de cette communauté ICANN pourrait trouver cela très complexe. Ces groupes de travail ont des listes de contacts. On voit très bien qu'avec les nouveaux venus qui veulent offrir leur opinion, ils peuvent recevoir ces courriers, être sur la liste de contacts et suivre quelles sont les discussions en cours pour pouvoir ainsi connaître les différentes opinions. Bien sûr, tout cela peut prendre un an ou deux pour essayer de se familiariser avec toutes ces questions. Mais en attendant, chacun peut apporter son opinion sur toutes les thématiques qui sont en cours.

SIRANUSH VARDANYAN : Y a-t-il d'autres questions ?

AHMAD ZIA YOUSUFI : Je m'appelle Ahmad, je suis boursière ICANN.

Le Conseil d'Administration a le dernier mot et pas le conseil de la GNSO, alors que la question ou la thématique fait partie de la GNSO et est délibérée par la GNSO.

OZAN SAHIN : Merci pour votre question. Le conseil de la GNSO fait partie de la communauté ICANN. Ce n'est seulement qu'une partie de la communauté, il s'agit là seulement d'un groupe au sein de la communauté ICANN. Le Conseil d'Administration est composé de représentants qui viennent de différents groupes afin d'avoir une représentation équilibrée dans ce mécanisme de décision. C'est pour cela que le conseil est composé de cette manière. Il y a plusieurs étapes qui sont dans les statuts de l'ICANN. Tous ces processus sont indiqués dans ces statuts constitutifs. À cause de cela, il faut que toutes ces décisions soient approuvées par le Conseil de l'ICANN. Le conseil de la GNSO n'a donc pas le dernier mot ; c'est le Conseil d'Administration de l'ICANN, dont les membres sont élus par la communauté, qui a le dernier mot.

SIRANUSH VARDANYAN : Y a-t-il une nouvelle question ?

PUTERI AMEENA : Oui. Je suis Puteri Ameena, je suis boursière et je viens de la Malaisie.

Une fois que les politiques passent par le Conseil d'Administration, on en arrive à la phase de mise en œuvre. Est-ce que la manière dont ces politiques vont être mises en œuvre est considérée dans la phase des PDP ?

OZAN SAHIN : Oui. Nous avons vu une amélioration dans la phase de mise en œuvre. Et ce que l'on a vu récemment, c'est l'arrivée de la phase de conception opérationnelle après l'approbation des recommandations par le Conseil. Cette phase a été introduite. La communauté ICANN et le Conseil d'Administration communiquent afin de vraiment bien comprendre comment toutes ces politiques vont être mises en œuvre. Vous allez voir que nous avons indiqué ce processus sur les diapositives et nous avons indiqué lorsque cette phase de conception opérationnelle est mise en œuvre.

SIRANUSH VARDANYAN : Il y a une question de Namra. Pour ceux qui sont présents ici dans cette salle, vous n'avez pas à lever la main. Moi, je suis sur Zoom,

donc il faut que vous leviez la main sur Zoom afin que je puisse les voir.

NAMRA NASEER :

Je suis Namra, je viens du Pakistan, je suis boursière.

Est-ce que les recommandations sont proposées à l'ICANN au Conseil d'Administration très souvent ? Est-ce qu'il y a des manières de noter les questions qui sont dans la phase d'élaboration ?

OZAN SAHIN :

Attendez, je veux m'assurer que j'ai bien compris votre question. Donc est-ce que le conseil de la GNSO adopte ces recommandations fréquemment ? C'est votre question ? Cela fait huit ans que je suis avec l'ICANN. Je pense que le conseil de la GNSO a toujours au moins huit ou neuf processus en cours en même temps. Ces PDP prennent près de deux ans, donc le conseil de la GNSO veut vraiment s'assurer qu'ils ont les ressources pour allouer les éléments nécessaires pour ces PDP en cours. Souvent, on voit que lorsque les PDP se terminent, le conseil de la GNSO commence à discuter des processus qui sont dans le pipeline pour pouvoir justement allouer les ressources nécessaires.

Je pense que je n'ai pas compris la deuxième partie de la question.

NAMRA NASEER : Vous parliez du nouveau système de suivi, mais il y a des thématiques qui peuvent être persistantes. Est-ce que ce système de suivi peut signaler ces thématiques qui sont persistantes ?

OZAN SAHIN : Je crois que c'est le but. Si le PDP est coincé à un moment donné, ce dispositif de suivi peut identifier la situation et cela donne l'occasion au conseil de la GNSO de savoir s'il faut réviser le PDP. Et le conseil de la GNSO va peut-être poursuivre le PDP ou alors peut-être prendre une décision différente. Mais pour répondre à votre question, ce dispositif de suivi peut identifier ce type de problème.

SIRANUSH VARDANYAN : Nous avons une question de Bibek. Est-il dans la salle ?

BIBEK SILWAL : Je m'appelle Bibek Siwal du Népal.

Ma question porte sur les données, les questions de cadrage. Est-ce qu'il y a un cadre pour obtenir des retours relatifs aux politiques précédentes ? Est-ce qu'il y a des situations où les processus ont dû être réexaminés ? Quelles sont ces situations ?

OZAN SAHIN : Merci pour cette question. Commençons par la première.

Je suis tout à fait d'accord que les contributions et les retours provenant des processus précédents peuvent être utiles pour les processus à venir, par exemple pour les dispositifs de suivi des PDP, les dispositifs de gestion des processus d'élaboration. Il s'agit de gérer plus efficacement ces processus d'élaboration de politiques afin donc d'être plus efficace.

Est-ce que vous pourriez répéter votre deuxième question ?

BIBEK SILWAL : Y a-t-il eu des processus d'élaboration de politiques ou des problèmes qui ont été réexaminés ?

OZAN SAHIN : Je ne me souviens pas que cela ait été le cas. Les processus sont définis de telle sorte qu'il y a de nombreuses opportunités d'implication, de dialogues. Dans ces dialogues, si vous détectez des problèmes, le conseil de la GNSO ou le Conseil d'Administration de l'ICANN qui suivent aussi les progrès du PDP, si des problèmes sont détectés en cours de route, le groupe de travail peut les traiter en amont afin que le document puisse être accepté par toutes les parties.

SIRANUSH VARDANYAN : Nous allons terminer les questions avant de vous permettre de continuer.

MOULOUD KHELIF : Mouloud Khelif, boursier de l'ICANN75.

Pourriez-vous nous expliquer la différence entre le PDP et un processus accéléré d'élaboration de politiques ? Qui décide de la catégorie ? Est-ce que c'est le Conseil d'Administration ou le conseil de la GNSO ?

Deuxième partie de la question. La structure du conseil est très complexe, ce qui rend l'atteinte d'un consensus encore plus difficile. Est-il envisagé d'ajouter des couches supplémentaires de complexité à la GNSO ? Merci.

OZAN SAHIN : Merci. Je vais vous parler d'abord de la différence entre le PDP et le processus accéléré d'élaboration de politiques.

Le processus accéléré, qu'est-ce que c'est ? Ce sont les étapes initiales et les étapes finales. L'étape du milieu, ce sont les délibérations du groupe de travail et cela n'est pas accéléré. La communauté de l'ICANN a la possibilité de créer des politiques.

Quand est-ce que l'ICANN a besoin d'un processus accéléré ? Nous avons un exemple récent. Pouvons-nous aller à la

diapositive où on montre les politiques en cours pour mieux expliquer cela? Je crois que c'est juste après les comités consultatifs.

Je voudrais vous dire qu'il y a quelques années, l'Union européenne... Nous parlons donc du processus accéléré d'élaboration de politiques pour les spécifications temporaires. Il y a quelques années, l'Union européenne a mis en œuvre le RGPD, le règlement général sur la protection des données, qui avait un impact sur les données d'enregistrement et sur la façon dont on y accède et dont elles sont divulguées. L'ICANN a des contrats avec les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre et cela a un impact sur l'accès aux données d'enregistrement et à leur divulgation. Cela a déclenché la décision de mettre en place des spécifications temporaires afin que les parties contractantes, les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement ne soient pas affectés. La GNSO a donc mis en place ce processus accéléré pour décider s'il fallait accepter ou rejeter ces spécifications temporaires. Un acteur externe peut déclencher la nécessité d'un processus accéléré. Nous en parlerons plus en détail dans les diapositives suivantes.

MOULOUD KHELIF :

En ce qui concerne la deuxième partie de la question...

OZAN SAHIN : Chantelle, voulez-vous peut-être parler de la façon dont la GNSO atteint un consensus ?

CHANTELLE DOERKSEN : Dans le chat, il y a des informations sur le manuel du consensus. Ce dont il faut se rendre compte, c'est qu'il y a une différence entre l'atteinte d'un consensus total ou d'un consensus partiel ou simple consensus ; je crois que c'est important à distinguer. Le consensus total, c'est la totalité des membres qui sont d'accord. Il faut savoir qu'il y a un processus de commentaires publics. Il y a des contributions de la part notamment des parties prenantes et tout cela est très intéressant. Je vous conseille de lire ces commentaires. Que vous soyez bureau d'enregistrement ou opérateur de registre, toutes les communautés peuvent soumettre des commentaires. Il y a des liens qui sont disponibles. En fonction de votre profil professionnel, il peut vous être utile de vous rendre sur ces sites Web pour savoir quelle est leur position par rapport aux questions débattues.

MOULOUD KHELIF : Merci. Nous avons eu une discussion sur le consensus. Je comprends ce sujet. Ma question portait sur l'expansion potentielle de la GNSO, la modification de sa structure et cela, afin d'y inclure une nouvelle unité constitutive.

CHANTELLE DOERKSEN : Il faudrait une modification des statuts constitutifs. Il faudrait que cela soit examiné par le Conseil d'Administration de l'ICANN. Je connais le processus, mais il faudrait que je réexamine quelles sont les étapes exactes à suivre. Il faudrait que la question soit examinée par le Conseil d'Administration de l'ICANN afin que les statuts constitutifs soient révisés éventuellement.

OZAN SAHIN : Et pour ajouter à cela, en cours de procédure, on aurait les commentaires de la communauté. Et il y a aussi un processus supplémentaire introduit à la suite de la transition IANA qui donne à la communauté davantage de pouvoirs et qui entraîne davantage de transparence et de responsabilisation. Ceci fait entrer en compte le GAC, l'ASO et la ccNSO.

Est-ce qu'il y a d'autres questions à ce stade ?

SIRANUSH VARDANYAN : Pas d'autres questions à ce stade.

OZAN SAHIN : Est-ce que l'on doit poursuivre avec les comités consultatifs alors ?

CHANTELLE DOERKSEN : Je m'appelle Chantelle et je vais vous parler des comités consultatifs.

Comme Ozan l'a dit, il y en a quatre. Le principal, celui qui est vraiment ouvert au publi, c'est le comité consultatif At-Large avec ses cinq organisations régionales géographiques. Ils expriment les points de vue des utilisateurs finaux et des bureaux d'enregistrement.

Le deuxième, c'est le GAC, le comité consultatif gouvernemental, qui recueille les retours des représentants gouvernementaux qui s'expriment au nom des gouvernements.

Il y a le comité consultatif du système des serveurs racine. Il porte sur les opérations, la sécurité et la stabilité des serveurs racine et l'acronyme, c'est le RSSAC.

Ensuite le quatrième, c'est le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité, le SSAC, qui porte sur la sécurité et l'intégrité des noms Internet et des allocations de systèmes. Passons à la diapositive suivante. Merci.

Nous avons le lien vers l'infographie que nous vous présentons. C'est très similaire à l'infographie des organisations de soutien. Il y a un processus pour chaque comité. Ce processus est similaire, mais différent. Ce sont les processus d'élaboration des avis qui sont partagés avec le Conseil d'Administration de l'ICANN.

Si vous avez déjà siégé à l'une de ces séances, vous avez vu que ce processus fonctionne de cette façon. Il y a un changement qui sera opéré : l'ICANN et les comités consultatifs vont débattre des avis. C'est l'une des améliorations qui ont été apportées récemment. Vous l'avez peut-être observé.

Maintenant, nous allons présenter de gauche à droite. Tout d'abord l'ALAC, le comité consultatif At-Large. Ici, il s'agit de traiter des sujets qui ont un impact sur les utilisateurs finaux et sur les utilisateurs individuels. Des responsables sont désignés qui recherchent des réponses. Il y a des groupes de travail, il y aura des représentants, des responsables qui représenteront ces groupes de travail du comité ALAC. Il y a par exemple le mercredi un appel, c'est un groupe de travail sur les politiques consolidées. Ce pourrait être intéressant pour vous ; vous pourriez ainsi mieux comprendre la relation qui existe entre les différents groupes. Il y a les RALO.

Toutes ces informations sont disséminées de façon descendante. Il y a ces comités régionaux At-Large. Si l'avis est approuvé, il y a un processus de ratification et l'avis passe à l'ALAC. S'il est approuvé, l'avis sera transmis au Conseil d'Administration, aux organisations de soutien tel que la GNSO afin d'y être examiné. Et ensuite, cela relèvera du domaine public.

Comme vous le voyez à l'écran, le point 3, c'est la participation au CPWG. Il y a la possibilité de recueillir des contributions de

l'ensemble du groupe. Et ensuite, nous arrivons au stade 3. Il y a la révision, l'appel à un consensus et éventuellement, le vote. S'il y a ratification par l'ALAC, l'avis est transmis au Conseil d'Administration. Passons maintenant à la prochaine diapositive.

Rapidement, je sais que nous sommes rentrés dans les détails de l'At-Large parce que nous avons pensé que c'était le groupe qui était le plus utile pour les personnes qui sont présentes, mais bien sûr, si vous voulez en apprendre un peu plus sur le GAC et sur les avis du GAC, vous pouvez participer à la séance du communiqué du GAC à la fin de la semaine. Durant leur dernière séance, vous pouvez écouter ce qu'ils ont émis comme avis au Conseil d'administration, à savoir comment les gouvernements eux-mêmes participent au système.

Le RSSAC a un caucus qui permet d'aider à travailler sur leur travail de politique. Ils ont des groupes de travail qui travaillent sur des thématiques identifiées par eux-mêmes. Je sais que je parle très vite et que je vous apporte beaucoup d'informations.

Nous pouvons aussi retourner en arrière et parler encore une fois des PDP qui sont en cours. Ozan va reprendre la parole.

OZAN SAHIN :

Merci. Avant de passer à ces différents processus, y a-t-il des questions, à savoir comment ces différents groupes élaborent des avis ?

SIRANUSH VARDANYAN : Je ne vois pas des questions sur Zoom, mais je vois qu'il y a des mains levées dans la salle.

PHYO THIRI LWIN : Bonjour à tous. J'ai oublié de me présenter, je suis Phyo, je suis du Myanmar, je suis boursière ICANN75.

Je suis intéressée par le travail de l'ALAC, mais je ne sais pas comment procéder. J'aimerais avoir plus d'information car en tant que nouvelle venue, j'aimerais faire partie de ce comité consultatif, du moins participer à leurs travaux.

CHANTELLE DOERSKEN : Oui, c'est une très bonne question. Je ne suis pas sûre comment je peux vous répondre, mais je sais qu'il y a un processus de candidature ou du moins je peux trouver la réponse et je serais heureuse de faire un suivi avec vous.

PUTERI AMEENA : J'ai vu qu'il y a des membres de l'At-Large et de l'ALAC. Je ne comprends pas trop la différence entre l'At-Large et l'ALAC.

CHANTELLE DOERSKEN : Oui, très bien, bonne question. L'At-Large, c'est ouvert. Il y a la possibilité de devenir membre en tant qu'individu ou à travers les

ALS qui sont des organisations At-Large qui représentent des groupes organisationnels. Pour devenir membre de l'ALAC et du comité consultatif, il faut être nommé. C'est très intéressant parce que ce sont eux qui votent sur la ratification des avis.

SIRANUSH VARDANYAN : D'ailleurs, demain, je pense qu'à 13 h 15 nous aurons une session avec APRALO qui va d'ailleurs nous donner une bonne idée de ce qui se produit au sein de l'At-Large et sur la manière dont vous pouvez vous joindre à eux et ils pourront ainsi répondre à vos questions. Vous aurez l'opportunité, encore une fois, de rencontrer ces membres demain durant cette séance à 13 h 15.

CHANTELLE DOERKSEN : Évidemment, je parle avec quelqu'un à côté de moi qui fait partie de cette communauté At-Large, elle connaît la réponse. Lorsqu'il s'agit des informations dont vous avez besoin, vous pouvez aller sur ICANN Learn. Il y a des cours que vous pouvez suivre en ligne et qui vont peut-être répondre à vos questions.

SUDHA BHUVANESWARI : Je suis docteur Sudha Bhuvaneshwari, je suis boursier à l'ICANN.

Est-ce qu'il y a des options pour soumettre de nouvelles politiques lorsque les politiques sont déjà en phase de révision ?

CHANTELLE DOERKSEN : Non, l'At-Large n'élabore pas de politiques ; cela vient de la GNSO. L'At-Large produit ce qu'on appelle des avis. Ils représentent la position des utilisateurs finaux. Cette partie de la communauté n'élabore pas des politiques, cela se fait au sein de la GNSO et il n'y a pas d'ouverture là pour les individus. Mais bien sûr, ils peuvent proposer des questions qui viennent de la communauté.

SUDHA BHUVANESWARI : Y a-t-il des options au sein de la GNSO ?

OZAN SAHIN : Je pense qu'il s'agit de la disponibilité des ressources. Vous savez, il est possible de suggérer des nouvelles thématiques après l'élaboration des politiques. Durant la phase de développement de l'élaboration de politiques, la GNSO détermine ce qui peut être fait, ils allouent de nouvelles ressources pour ce processus de PDP, ils vont peut-être aussi prendre des décisions, à savoir quelles ressources vont être allouées pour les politiques en cours d'élaboration ou s'il va y avoir des ressources supplémentaires pour d'autres PDP.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci d'avoir posé ces questions sur la façon de devenir membre. Chantelle, d'ailleurs, a mis en ligne beaucoup de ressources pour vous aider. Vous pouvez utiliser ces liens tout à l'heure ou plus tard afin de pouvoir en apprendre plus.

Il y a une autre main levée de la part de Hafiz Farooq.

HAFIZ FAROOQ : Je suis boursier ICANN.

L'ALAC travaille sur des politiques, donc ils donnent des avis, ils ont besoin de contribution d'autres groupes tels que les comités SSAC, RRAC. Comment gère-t-on les délais lorsqu'on a besoin de contributions d'un autre AC ? Il y a toujours des délais, donc y a-t-il des dates butoirs pour ces PDP ? Comment gérez-vous ces délais ?

OZAN SAHIN : Oui, c'est vrai que les AC ont besoin de dialoguer entre eux et le Conseil d'Administration ou la communauté ICANN un peut avoir une opinion sur ces processus. Vous allez voir qu'il y a des réunions publiques de l'ICANN, vous allez voir ces réunions conjointes entre les AC et le Conseil d'Administration de l'ICANN ; c'est là qu'ils échangent les opinions sur la manière dont ils pourraient donner un avis sur telle ou telle thématique. Il y a un dialogue constant entre les différents comités consultatifs,

comme on le dit et ainsi, ils peuvent élaborer des avis dans des temps plus avantageux.

HAFIZ FAROOQ : Je sais que les comités sont toujours très occupés par leurs propres opérations. Y a-t-il des calendriers ?

OZAN SAHIN : J'essaie de penser aux dates butoirs que je pourrais partager avec vous. Par exemple, il y a un rapport en période de commentaires publics et les AC doivent fournir leur contribution là-dessus. Les commentaires publics ont des dates butoirs d'ailleurs. L'organisation de l'ICANN veut s'assurer de donner suffisamment de temps pour que les AC ou les personnes qui veulent participer à ce processus de commentaires publics puissent participer. En général, on voit des périodes de 40 jours pour ces périodes de commentaires publics ou peut-être plus d'ailleurs. Dans certains cas, il s'agit de plus de 40 jours. Dans ces cas, les AC doivent fournir leurs avis durant cette phase de période de commentaires publics, donc durant à peu près 40 jours. Ensuite ICANN Org doit donner les résultats de cette période de commentaires publics. Ensuite, il y a la possibilité d'allouer les ressources nécessaires pour pouvoir prévoir de répondre à ces commentaires publics.

SIRANUSH VARDANYAN : Une requête de nos interprètes : si vous voulez bien ralentir lorsque vous parlez.

Nous avons une question en espagnol de la part d'Eunice.

EUNICE COELLO : Je suis du Mexique. Bonsoir, je voudrais parler espagnol pour que vous me compreniez mieux.

D'après ce que vous nous avez présenté, je porte mon attention sur le fait que... D'ailleurs je suis boursière et c'était ma première candidature et lorsque j'ai posé ma candidature, ils nous montraient comment on pouvait participer à l'ALAC et au GAC. En fait, lorsqu'on a pris ces cours, on a appris quels étaient ces comités. On a parlé des serveurs racines aussi, on a parlé du SSAC, de la sécurité et de la stabilité. Ces groupes ne travaillent pas sur les politiques. Et ce qui a attiré mon attention, c'est qu'ils n'expliquaient pas la manière dont on pouvait s'intégrer dans ces groupes. J'avais l'impression que c'était une partie séparée des groupes auxquels on ne pouvait pas participer. On aimerait quand même avoir l'information, à savoir comment on pourrait s'intégrer à ces groupes.

Et pour la partie technique, par exemple, je suis ingénieure, des thèmes et travaux qui m'intéressent sont liés au DNSSEC. Et aussi, d'autres sujets m'intéressent. Une des conversations que nous avons eue avant la réunion était liée au fait qu'il y aurait une

réunion où nous pourrions avoir des informations sur la sécurité de l'Internet et sur les problèmes de service et aussi du DNSSEC. Cela m'intéresse énormément. Ma question là-dessus, c'est pourquoi il n'y a pas d'information sur les choses qu'on puisse faire pour pouvoir s'intégrer à ces groupes dans ces cours que nous avons suivis? Et aussi, on aimerait savoir comment procéder pour participer à ces groupes.

CHANTELLE DOERKSEN : Est-ce que je peux prendre la parole? Ozan, vous pourrez continuer.

Je ne sais pas si j'ai bien compris parce que j'écoutais en espagnol et mon espagnol n'est pas parfait. Je vais essayer d'expliquer et ensuite, je passerai la parole à Ozan parce qu'il travaille avec le RSSAC et le SSAC également.

Ce sont des groupes qui font des travaux très spécifiques, donc ce sont des groupes fermés si vous voulez. Ils sont très spécifiques sur les personnes qu'ils intègrent dans leur groupe. Pour quelqu'un comme vous qui est très technique qui veut savoir comment s'impliquer dans ces groupes, encore une fois, ils ont des processus très spécifiques, mais il y a des programmes techniques dans lesquels vous pouvez participer. Il y a des journées qui s'appelle les journées *Tech Days* où il y a des ateliers sur le DNSSEC ; je pense que ce serait peut-être une bonne

manière de commencer, aussi on en parlera. Mais il y a des ingénieurs commerciaux qui participent à la communauté commerciale. Je suis sûre qu'il y a certainement des possibilités et Siranush va peut-être en parler.

SIRANUSH VARDANYAN : Il y a deux sessions pour que les boursiers puissent participer. Il y a des sessions RSSAC et SSAC qui sont publiques. Je vous encourage à y participer. C'est une opportunité unique car ces réunions sont publiques. Ce n'est pas toujours le cas durant les réunions ICANN, mais l'assemblée générale vous donne l'opportunité de pouvoir discuter avec ces groupes et de poser vos questions dans le bon espace. En fait, c'est demain matin et après-demain dans la matinée; je pense que ce sont deux sessions qui ont eu lieu dans la matinée. Vous pouvez participer aux réunions du RSSAC et du SSAC.

Voilà, c'était ma contribution. Ozan, vous voulez prendre la parole ?

OZAN SAHIN : Merci Siranush. Je voulais souligner aussi ces deux sessions dont on a parlé. Comme Chantelle l'a dit, devenir membre du SSAC, c'est un groupe fermé. Il y a un comité et à ce comité, on peut soumettre son CV si on y est intéressé. Il y a un comité qui révisé

ces CV et les membres du SSAC qui sont nommés par le Conseil d'Administration les étudient.

Comme l'a dit Chantelle, le RSSAC est composé de représentants des opérateurs de serveurs racine. Nous avons 12 de ces opérateurs de serveurs racine. Il y a là des représentants de chacun de ces opérateurs de serveur racine. Si vous ne faites pas partie de ces serveurs racine, c'est compliqué.

Au RSSAC, il y a un caucus et là, on le peut devenir membre. On n'a pas à être affilié à des opérateurs de serveur racine. Je vais mettre un lien d'ailleurs pour ce caucus RSSAC dans le chat ; vous pouvez y aller et savoir quelles sont les exigences de candidature à ce groupe et le comité qui est lié à la candidature de membre pourra réviser votre demande. Encore une fois, le RSSAC élabore des avis et a souvent besoin de l'aide du conseil du caucus RSSAC. Les personnes qui sont intéressées par cette thématique peuvent joindre ces groupes de travail et peut-être auront la possibilité de travailler sur des documents et ensuite, ces documents peuvent devenir des documents RSSAC.

J'espère que ce sont des informations qui vont vous aider par rapport à votre question. Merci.

SIRANUSH VARDANYAN : Il ne nous reste que 10 minutes, donc nous allons essayer de conclure. Je sais qu'il y a des questions auxquelles nous reviendrons si nous en avons le temps.

OZAN SAHIN : Je voudrais donner la priorité aux questions. Peut-être que nous pouvons avancer dans la série de diapositives pour donner davantage de temps aux questions.

Parlons maintenant des processus d'élaboration de politiques. C'est dommage que nous ayons cette réunion aujourd'hui, car nous avons une réunion de six jours et beaucoup de travaux sur l'élaboration de politiques se sont déroulés samedi et dimanche. Il y a eu des présentations de la part de l'organisation de soutien aux extensions géographiques notamment. Il y a des processus, donc cinq d'entre eux qui sont en cours. Vous entendrez des informations à leur sujet au cours de l'ICANN75.

Maintenant que nous avons encore du temps, je vais aller plus loin dans la série de diapositives pour vous indiquer comment participer au processus. Je crois que c'est important pour vous car dans ce processus d'élaboration de politiques, vous avez vu la formation des groupes de travail, vous souhaitez peut-être vous joindre à une communauté. Je vous ai montré la structure de la GNSO, du conseil, des unités constitutives. Même si vous ne faites pas partie de ces entités, vous aurez peut-être le désir de

participer à un groupe de travail. Ainsi, vous pourrez prendre connaissance des courriers qui sont envoyés pour vous familiariser avec les thématiques.

Nous avons parlé des procédures de commentaires publics : vous ne devez pas nécessairement faire partie d'un groupe de la communauté ICANN. Vous pouvez être un membre du public. Les parties prenantes, les comités consultatifs fournissent parfois leur retour collectivement en tant que groupe.

Si nous avons davantage de temps, nous parlerions de la procédure de commentaires publics plus en détail. Nous avons cependant déjà parlé de la durée de ces procédures, de la façon d'y contribuer, de la page de commentaires publics à laquelle vous pouvez accéder sur le site Web pour y voir notamment les anciennes procédures qui se sont déroulées précédemment. Il y a des procédures de commentaires relatifs au budget, aux amendements, notamment aux amendements budgétaires. Il y a des documents qui sont publiés pour commentaires publics. Vous pourrez prendre connaissance de tous les commentaires publics soumis dans le passé.

SIRANUSH VARDANYAN : Nous donnons la parole à I-Ping pour poser sa question.

I-PING PAN :

Bonjour à tous, je suis boursière.

Je voudrais savoir comment la communauté ICANN peut travailler avec l'équipe exécutive de l'ICANN. Ce matin, nous avons abordé cette question, il faudrait savoir comment nous pouvons travailler avec elle.

OZAN SAHIN :

La question, c'est comment la communauté ICANN peut travailler efficacement avec l'organisation ICANN ? Je pense que d'une manière générale, tous les objectifs stratégiques de l'ICANN, les budgets de l'ICANN, ce sont des documents qui sont soumis aux commentaires publics. Lorsque l'organisation ICANN détermine la façon de procéder dans ces domaines, vous verrez en général l'organisation ICANN qui s'adressera à la communauté ICANN pour obtenir des commentaires, des retours. Ceci, c'est une chose.

Il y a en plus des décisions opérationnelles de l'organisation ICANN pour lesquelles des commentaires publics sont nécessaires. Ce sont des thématiques séparées, mais tous les autres sujets pour lesquels l'organisation ICANN prend des décisions, tout cela fera l'objet de commentaires publics. Il y aura cette possibilité de fournir des commentaires. L'organisation ICANN s'implique sans faute auprès de la communauté pour obtenir des retours, que ce soit en présentiel ou en virtuel, et cela

se déroule de façon continue. Ce dialogue assure une collaboration efficace entre l'organisation ICANN et la communauté.

SIRANUSH VARDANYAN : Giannina, à vous la parole.

GIANNINA RAFFO : J'ai une question concernant le processus PDP. Il semblerait que c'est comme le travail d'un rédacteur en chef, un travail de rédaction. On ne peut pas tout publier. Dans la photographie que vous nous avez montrée, lorsqu'il s'agit d'identifier la thématique, qu'est-ce qui constitue une thématique ? Est-ce que c'est une la priorité de l'ICANN ? Comment la thématique est sélectionnée pour faire partie du processus PDP ? Le critère de sélection, quel est-il ?

OZAN SAHIN : Cela dépend du groupe, de la structure. Il peut s'agir de ce qu'ils considèrent comme faisant partie des domaines de premier niveau génériques, mais cela peut aussi se rapporter à une politique qui a fait consensus.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci.

Lavish.

LAVISH MENSAH : Ma question, c'est d'obtenir un éclaircissement. Comment mieux présenter une thématique ? Il y a différents points de vue au sein des unités constitutives, mais nous sommes tous des utilisateurs d'Internet. Nous faisons tous partie d'une RALO. Comment avoir davantage de clarté sur un sujet ? Par exemple, je fais partie d'une RALO et je dois prendre une décision. Moi, je parle d'un point de vue technique. Est-ce qu'il m'est possible de présenter la thématique avec mon profil technique ou faut-il faire appel à des personnes qui auraient des compétences techniques ? Est-ce que mon profil technique est suffisant ou alors faudrait-il faire appel à d'autres experts techniques ?

OZAN SAHIN : Merci pour votre question. Si j'ai bien compris, s'il y a quelqu'un qui fait partie d'une RALO ou d'un comité At-Large, la personne n'a peut-être pas forcément les compétences techniques et alors, il faudrait peut-être faire appel à un expert technique, mais il y a peut-être déjà un expert technique.

CHANTELLE DOERKSEN : Je voulais juste rebondir sur cela. Vous avez utilisé la question des RALO. Les RALO ne participent pas à l'élaboration de politiques.

Ils ont des responsables qui participent au PDP de la GNSO, un guide. C'est quelque chose qui doit être géré à l'interne au sein d'une RALO. Une fois qu'il y a un accord, alors il doit être ratifié avant de devenir officiel. Il y a une procédure à suivre et s'il y a un désaccord de la part de quelqu'un qui considère que son point de vue était différent du point de vue officiel de la RALO, l'étape suivante serait de soumettre une déclaration individuelle aux commentaires publics.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci beaucoup.

Nous avons une session très interactive aujourd'hui. Je voudrais remercier Chantelle et Ozan pour cette excellente session qu'ils ont animée. Je sais que l'élaboration de politiques, c'est une composante difficile, il est difficile de tout savoir. À titre de rappel, les diapositives PowerPoint sont très informatives et ce document est disponible sur le site Web dans la rubrique de notre session. Il y a des adresses e-mail disponibles.

Je voudrais remercier notre équipe technique et nos interprètes. Je voudrais déclarer cette séance levée. Merci beaucoup.

OZAN SAHIN : Il y a deux sessions publiques pour le RSSAC et le SSAC encore une fois demain matin et le lendemain. Si vous avez des questions sur ce sujet, allez-y, vous pouvez y poser des questions. Il s'agit de séances ouvertes comme un forum public, surtout pour les nouveaux venus qui ont des questions. Participez-y, vous pourrez en apprendre plus sur les communautés, sur le RSSAC. Les représentants seront là pour répondre à vos questions. Ce ne sera pas seulement le personnel ICANN.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci Ozan.

CHANTELLE DOERKSEN : Si vous êtes intéressé à savoir comment l'At-Large interagit avec le Conseil d'Administration de l'ICANN, c'est la prochaine séance. Si quelqu'un est intéressé, allez-y et participez.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]